

La mobilité résidentielle et l'insertion urbaine à Ouagadougou

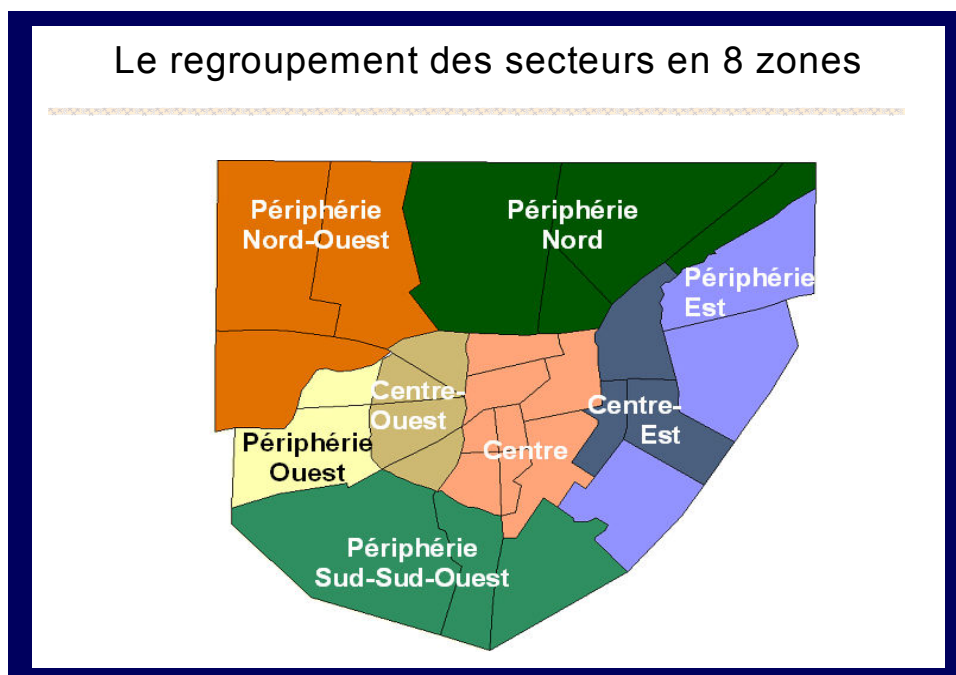
(Bonayi DABIRE)

Introduction

L'objectif de cet article est d'analyser la mobilité résidentielle et le processus d'insertion des migrants dans la ville de Ouagadougou à partir des données de l'enquête sur « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso » réalisée en 2000 par l'ISSP (ex.UERD). Ce phénomène se présente sous deux dimensions : la dimension spatiale et la dimension socio-économique. La première est très peu explorée. Elle est plus connue sous le nom d'insertion résidentielle. Nous proposons de la mesurer et d'en déterminer quelques caractéristiques. La seconde est un processus par nature complexe et dynamique et concerne l'accès à l'emploi ou de façon plus large l'insertion dans le marché du travail. Cet aspect ne sera pas abordé dans le présent article. Les questions auxquelles il conviendra de répondre peuvent être formulées comme suit :

- Quelle est l'ampleur de la mobilité résidentielle à Ouagadougou et quels en sont les orientations et les itinéraires ?
- Quelles sont les différentes étapes du processus d'insertion à Ouagadougou, quelles peuvent être les trajectoires types qui caractérisent la mobilité interne à Ouagadougou ?

La mesure de la mobilité résidentielle (mobilité intra-urbaine) nécessite l'élaboration d'une typologie des quartiers résidentiels de Ouagadougou, de mesurer les échanges sur une période à fixer à priori et de calculer des indices permettant de classer les quartiers en zones d'attraction et zones de répulsion. Nous avons élaboré une typologie des zones en regroupant les secteurs. Le principe de regroupement est de former des zones géographiques homogènes en cercles concentriques.



Regroupement des 30 secteurs en 8 zones de la ville de Ouagadougou

- 1 - CENTRE : secteurs : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 12
- 2 - CENTRE-EST : secteurs : 13, 14, 29
- 3 - CENTRE-OUEST : secteurs: 8, 9, 10, 11
- 4 - PERIPHÉRIE-EST : secteurs 27, 28, 30
- 5 - PERIPHÉRIE-OUEST : secteurs 18, 19
- 6 - PERIPHÉRIE-NORD-OUEST : Secteurs 22, 21, 20
- 7 - PERIPHÉRIE-NORD : secteurs 23, 24, 25, 26
- 8 - PÉRIPHERIE SUD-SUD_OUEST : secteurs 15, 16, 17

En ce qui concerne la période de référence, nous avons choisi les cinq dernières années avant l'enquête (qui elle a eu lieu entre mars et juin 2000) tout en calculant par la suite des indices annuels.

L'analyse du processus de mobilité résidentielle s'appuiera sur les méthodologies adoptées à Bamako notamment (Ouédraogo et al. 1995). Il s'agira de décrire dans un premier temps les différentes étapes du processus et de cerner les trajectoires types. Il s'agira ensuite d'analyser le statut dans l'occupation du logement des ménages à travers les caractéristiques du chef de ménage (age, sexe, état matrimonial, catégorie socioprofessionnelle, statut migratoire, quartier de résidence, etc.).

La situation résidentielle à Ouagadougou

Tout d'abord une précision sur quelques concepts s'impose.

Dans la population de Ouagadougou sur laquelle porte l'étude nous avons distingué :

- les immigrants qui sont les personnes qui entrent à Ouagadougou pour la première fois quelque soit leur provenance (du Burkina ou de l'étranger)
- les migrants de retour.
- Et les non migrants.
- On parlera parfois des natifs, qui peuvent être des migrants de retour ou des non migrants

• Situation résidentielle des immigrants à leur arrivée

L'analyse de la mobilité résidentielle urbaine nécessite une description préalable de la configuration spatiale de la ville. Compte tenu de l'importance des migrations aboutissant en milieu urbain, on peut s'attendre à ce que l'arrivée et l'installation des immigrants modifient cette configuration existante. Nous avons présenté au tableau 1 la répartition des immigrants à Ouagadougou selon les secteurs d'installation.

Tableau 1 : Population immigrante selon le secteur d'installation

Zones géographiques	Proportion
Centre	7.9
Centre-Est	11.19
Centre-Ouest	9.23
Périphérie Est	25.84
Périphérie Ouest	7.84
Périphérie Nord- Ouest	7.27
Périphérie Nord	8.77
Périphérie Sud, Sud-Ouest	21.97
Total	100.00

A Ouagadougou, les immigrants s'installent en plus fortes proportions dans les secteurs de la périphérie. Plus de 70% des immigrants s'y sont installés. On retrouve le même schéma dans les autres villes comme Bobo et Banfora (données non publiées ici): 66,7% des migrants s'installent dans les secteurs périphériques à Bobo et 59,6% à Banfora. Il se dégage que plus la ville est urbanisée moins les migrants ont la possibilité de s'installer dans les secteurs centraux.

Quelques hypothèses peuvent être formulées à cet effet. Il est établi que la plupart des immigrants, de par leur situation de précarité (démunis pour la plupart), ne disposent pas de moyens leur permettant de s'installer au centre de la ville. Ils choisissent alors d'aller à la périphérie.

Mais, en se référant à la théorie des chaînes migratoires, on peut dire que les immigrants sont accueillis par des structures dirigées par les anciens immigrants de la ville. De ce fait ils peuvent bien se trouver au Centre-ville chez des anciens immigrants qui ont le temps d'acquérir les moyens pour s'y installer. C'est là qu'intervient une autre hypothèse relative aux stratégies d'insertion socio-économique en ville. La périphérie des villes africaines, particulièrement au Burkina Faso depuis la révolution, offre souvent l'occasion de bénéficier de lots d'habitation offerts par l'administration par le système de lotissement. Les immigrants s'y installent pour bénéficier de ces lots.

Considérons à présent la période d'installation (Tableau 2). Avant 1969, les immigrants s'installaient pour la plupart au Centre-ville soit 58% pour Ouagadougou. Au fil du temps, le Centre perd devant les périphéries. A Ouagadougou, au cours de la période 1970-79, seulement 39% des immigrants se sont installés au centre contre 19% pour la période 1980-89 et 29% pour la période 1990-2000.

Tableau 2 : Population immigrante selon le secteur et la période d'installation, ville de Ouagadougou

Secteurs d'installation	Période d'installation				Total
	Avant 1969	1970-79	1980-89	1990-2000	
Centre	11.63	15.38	6.02	7.78	7.92
Centre-Est	6.98	10.99	5.44	12.91	11.16
Centre-Ouest	39.53	14.29	8.31	8.10	9.25
Total Centre	58,14	40,66	19,77	28,79	28,33
Periph Est	9.30	9.89	24.07	28.15	25.90
Periph Ouest	0.00	4.40	10.03	7.78	7.86
Periph N. Ouest	2.33	6.59	10.03	6.66	7.23
Periph Nord	20.93	18.68	10.32	7.22	8.79
Periph Sud,S-O	9.30	19.78	25.79	21.41	21.91
Total Périphérie	41,86	59,34	80,24	71,22	71,69
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Effectifs	(43)	(91)	(349)	(1247)	(1730)

Les chiffres entre parenthèses sont les effectifs (non pondérés)

Il convient de lire ces résultats à la lumière de l'évolution spécifique de la ville. La période 1970 semble marquer un tournant : de plus en plus d'immigrants semblent s'installer à la périphérie des villes. Ces années sont aussi celles des grandes crises de production rurale au Sahel (sécheresses des années 1973, 1983, etc.) qui ont vu de nombreux ruraux, appauvris sans ressources se ruer vers les villes. Cette précarité qui motive la plupart des migrations accrédite l'hypothèse de l'extension des périphéries urbaines au même titre que la politique d'attribution des lots d'habitation et la spéculation foncière que celle-ci a engendré dans la plupart des villes africaines.

Une fois en ville, les immigrants acquièrent un statut de résidence en fonction de leurs conditions d'installation. Nous avons représenté la distribution des immigrants selon le statut de résidence et la durée d'installation en ville (Tableau 3).

A Ouagadougou, la population immigrante est, pour près de la moitié (49%), des propriétaires. Les hébergés représentent 32% tandis que les locataires représentent 17%. La co-location et la co-propriété sont des statuts rares.

Tableau 3 : Population immigrante selon le statut de résidence et la durée d'installation

Statut de résidence	Durée de résidence						Total
	0-12 mois	1-2 ans	3-4ans	5-9 ans	10-14 ans	15 ans & +	
Hébergé	45.86	43.17	33.33	33.79	23.91	15.71	31.73
Locataire	26.32	26.78	26.19	14.51	10.87	4.81	16.99
co-locataire	3.76	3.83	0.79	0.23	0.00	0.00	1.16
Propriétaire	23.68	25.68	39.29	50.34	63.77	77.56	49.08
co-propriétaire	0.38	0.55	0.40	1.13	1.45	1.92	1.04
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	(266)	(183)	(252)	(441)	(276)	(312)	(1730)

Si l'on considère les périodes d'installation, on observe au cours des deux premières années, une proportion plus importante d'hébergés, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle, les immigrants sont accueillis dans des structures où ils obtiennent en particulier le gîte. Cette proportion d'hébergés diminue progressivement en fonction de la durée en ville de sorte qu'au delà de la quinzième année, elle ne concerne plus que 16% des immigrants. Parallèlement, la part des locataires diminue également, tandis que celle des propriétaires augmente.

En définitive, l'évolution des statuts de résidence dessine un schéma caractérisé par l'accès par les immigrants à la propriété en fonction de leur durée de séjour en ville. L'accès au logement en ville étant un des critères principaux de l'insertion urbaine, ces résultats confortent l'hypothèse d'un processus d'insertion dynamique que les immigrants réussissent autant sinon plus facilement que les natifs de la ville.

- Situation résidentielle comparée des migrants et des non migrants

Dans cette section l'analyse porte sur l'ensemble de la population urbaine que nous distinguons en migrants (immigrants et migrants de retour) et non migrants ou natifs. Nous utiliserons deux variables caractéristiques de l'insertion en milieu urbain que sont la génération et le statut migratoire.

- ◇ Statut de résidence et âge

Comme il a été constaté pour les immigrants, les statuts de résidence dominants sont l'hébergement et la propriété à Ouagadougou

Tableau 4 : Population selon le statut de résidence et la génération

Statut de résidence	Génération			Total
	1976-85	1961-75	1936-60	
Hébergé	83.15	34.35	11.05	42.74
Locataire	7.03	18.97	7.65	12.68
Co-locataire	0.61	1.07	0.42	0.78
Propriétaire	8.85	43.84	78.90	42.39
Co-proprétaire	0.36	1.76	1.98	1.41
Total	100.00	100.00	100.00	100.00
Effectifs	(825)	(1307)	(706)	(2833)

Selon les générations (nous en avons distinguées trois), les plus jeunes semblent être plus souvent des hébergés (83%) tandis que les plus vieilles sont plus souvent des propriétaires (79%). Les plus fortes proportions de locataires sont observées parmi les générations intermédiaires tandis que les plus faibles sont observées chez les plus jeunes générations. Ils sont caractéristiques de l'évolution socio-économique des dernières années où, à la faveur de la crise économique et des réformes économiques qui l'ont suivi, les conditions de vie des populations, particulièrement des jeunes, se sont détériorées.

◇ Statut de résidence et statut migratoire

Examinons à présent le statut de résidence selon le statut migratoire (tableau 5). Pour ce qui concerne la ville de Ouagadougou, les natifs sont plus souvent des hébergés (94%). Les propriétaires représentent à peine 3% et moins d'un pour cent sont des locataires. Quant aux migrants de retour, ils sont à près de 45% hébergés et 45% propriétaires. La part des locataires est plus importante (9%). Les immigrants sont comparables aux migrants de retour avec de fortes proportions de propriétaires (49%) et d'hébergés (32%) mais une part plus importante de locataires.

Tableau 5 : Population selon le statut de résidence et le statut migratoire

Statut de résidence	Statut migratoire			Total
	NatifNonm	MigRetour	Immigrant	
Hébergé	94.41	44.90	31.66	42.74
Locataire	0.29	8.51	16.96	12.68
co-locataire	0.00	0.13	1.21	0.78
Propriétaire	2.94	44.63	49.13	42.39
co-proprétaire	2.35	1.83	1.04	1.41
Total	100.00	100.00	100.00	100.00
Effectifs	(340)	(764)	(1734)	(2838)

Globalement, le schéma qui se dégage pour Ouagadougou est que les natifs non-migrants en particulier, accèdent plus difficilement à la propriété. Les immigrants par contre, accèdent à la propriété du logement dans les mêmes proportions que les migrants de retour, sinon plus. Ce schéma de répartition du statut de résidence est-il spécifique du contexte urbain burkinabé? Quels peuvent être les critères déterminants de cet accès à la propriété? Le caractère entreprenant que l'on reconnaît aux immigrants est-il le plus déterminant pour l'accès à la propriété ou les immigrants disposent-ils de plus de ressources que les natifs, ce qui leur donne plus de possibilité pour accéder à la propriété? Ce sont là autant de questions qui nécessitent des réponses qui dépassent le cadre de ce travail.

Analyse de la mobilité intra-urbaine à Ouagadougou

• Le nombre moyen de mobilité intra-urbaine

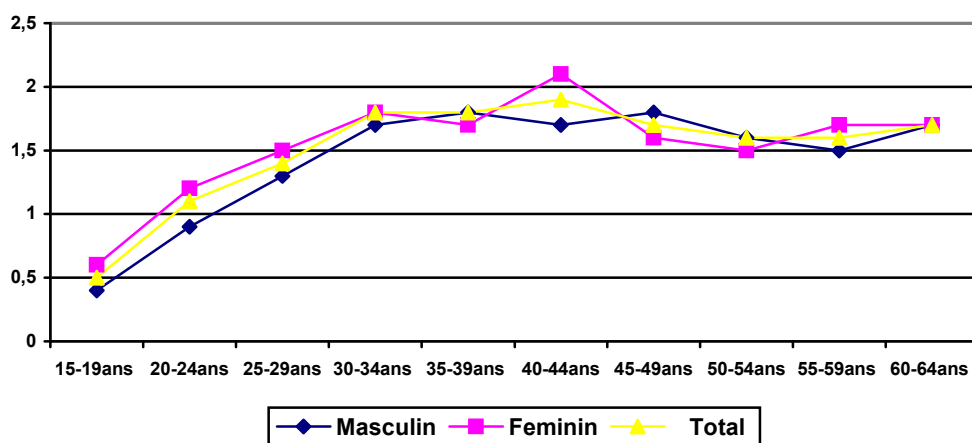
Nous avons estimé le nombre moyen de migrations intra-urbaines en rapportant le nombre total des migrations effectuées par chaque groupe d'âge à la population moyenne de ce groupe d'âge. Nous y avons exclus les mouvements en provenance ou à destination du reste du Burkina Faso et de l'étranger.

Pour la ville de Ouagadougou, le nombre moyen de migration intra-urbaine pour l'ensemble est de 1,3 dont 1,3 pour les hommes et 1,4 pour les femmes. Les femmes semblent être légèrement plus mobiles que les hommes. Selon le groupe d'âge, on note une augmentation progressive du nombre moyen de migrations jusqu'au groupe d'âge 40-44 ans pour les femmes et qui descend légèrement pour se stabiliser à partir de 55 ans. Les femmes sont plus mobiles que les hommes surtout aux jeunes âges (jusqu'à 35 ans) avec pour exception le groupe modal 40-44 ans ainsi que le groupe 55-59 ans.

Tableau 6 : Nombre moyen de migration intra-urbaine selon le sexe et le groupe d'âge.

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total
15-19ans	0,4	0,6	0,5
20-24ans	0,9	1,2	1,1
25-29ans	1,3	1,5	1,4
30-34ans	1,7	1,8	1,8
35-39ans	1,8	1,7	1,8
40-44ans	1,7	2,1	1,9
45-49ans	1,8	1,6	1,7
50-54ans	1,6	1,5	1,6
55-59ans	1,5	1,7	1,6
60-64ans	1,7	1,7	1,7
Total	1,3	1,4	1,3

Figure 2 : Nombre moyen de migration intra-urbaine selon le sexe et l'âge (ville de Ouagadougou)



• Matrice des flux inter-urbains

◇ le volume global

La matrice des flux de la ville de Ouagadougou (tableau 7) fait ressortir un volume global de 351 183 dont 229 892 mouvements soit 65% sont intra-urbains. Les 121 291 échanges externes se répartissent entre mouvements à destination ou en provenance du reste du Burkina Faso (39%) et mouvements en provenance ou à destination de l'étranger (61%). Dans tous ses échanges avec l'extérieur, Ouagadougou enregistre des gains (88% des mouvements avec le reste du Burkina Faso et 86% des mouvements avec l'étranger sont des entrées). La ville de Ouagadougou reste une ville attractive aussi bien avec l'étranger que les autres régions du pays.

Lorsqu'on considère ces migrations selon leur origine (tableau 8), la majorité proviennent du Centre (23%), de l'Étranger (18%) ou du Centre-Ouest (15%). Les provenances des autres zones (notre découpage) varient entre 3 et 9% tandis que les mouvements provenant du reste du Burkina Faso représentent 12% de l'ensemble des sorties. Deux zones reçoivent près de la moitié des mouvements provenant du Centre. Ce sont : la Périphérie Sud (26%) et la Périphérie-Est (23%). Le Centre-Ouest et le Centre-Est qui viennent ensuite, reçoivent respectivement 14 et 12%.

En ce qui concerne les mouvements en provenance de l'Étranger, ils sont dirigés pour 19% à la Périphérie Sud, 18% au Centre et 17% au Centre-Ouest. Les autres périphéries, reçoivent peu de mouvements en provenance de l'Étranger (entre 7 et 9%).

Quant aux mouvements provenant du Centre-Ouest, ils sont dirigés en plus fortes proportions vers la Périphérie-Sud (22%), vers le Centre (19%) ou vers la Périphérie-Nord-Ouest (17%).

En considérant la destination des mouvements, ce sont les zones de la Périphérie-Est et la Périphérie-Sud qui reçoivent les plus fortes proportions (respectivement 22 et 19%). Les autres zones reçoivent entre 7 et 11% des mouvements. On notera qu'il y a plus de mouvements vers l'Étranger (3%) que vers le reste du Burkina Faso (2%).

Tableau 7 : Matrice de mobilité intra et extra urbaine (données pondérées)

Origine	Centre	centre Est	Centre-Ouest	Périph Est	Périph Ouest	Periph N-O	Periph Nord	Périph Sud	Ailleurs Burkina	Etranger	Total
Centre	0	9284	11302	18681	4453	5971	6938	20411	1588	1198	79826
Centre-Est	750	0	2455	11133	0	0	2533	3419	575	867	21732
Centre-Ouest	9768	2017	0	7892	6743	8858	1023	11332	741	2767	51141
Périph Est	4220	6606	2855	0	1901	447	1335	1412	330	2426	21532
Périph Ouest	1667	546	1813	2503	0	2417	614	720	233	234	10747
Périph N Ouest	1363	1412	672	1179	1004	0	2152	3759	662	116	12319
Périph Nord	2358	643	1959	5154	916	1655	0	1811	663	322	15481
Périph Sud-O	4950	2523	3526	12807	3069	2289	672	0	799	2455	33090
Ailleurs BF	3488	3789	3935	13639	1150	1890	4064	10164	0	0	42119
Etranger	11565	7543	10803	5688	5942	5503	4365	11787	0	0	63196
Total	40129	34363	39320	78676	25178	29030	23696	64815	5591	10385	351183

Tableau 8 : Répartition en pourcentages des mouvements intra et extra urbains

	Centr e	Centre-Est	Centre-Ouest	Périphérie Est	Périphérie Ouest	Périphérie Nord-O	Périphérie Nord	Périphérie Sud	Ailleurs au BF	Étranger	Total
Centre	0.0	11.6	14.2	23.4	5.6	7.5	8.7	25.6	2.0	1.5	100
Centre-Est	3.5	0.0	11.3	51.2	0.0	0.0	11.7	15.7	2.6	4.0	100
Centre-Ouest	19.1	3.9	0.0	15.4	13.2	17.3	2.0	22.2	1.4	5.4	100
Périph. Est	19.6	30.7	13.3	0.0	8.8	2.1	6.2	6.6	1.5	11.3	100
Périph. Ouest	15.5	5.1	16.9	23.3	0.0	22.5	5.7	6.7	2.2	2.2	100
Périph. N-O	11.1	11.5	5.5	9.6	8.2	0.0	17.5	30.5	5.4	0.9	100

◇ Les soldes migratoires

Les soldes nets de mobilité intra-urbaine de la ville de Ouagadougou, figurent au Tableau 9. Le solde net des mouvements entre Ouagadougou et le reste du Burkina Faso et Ouagadougou et l'étranger d'autre part sont respectivement de 36 528 et 52 811. Les zones (notre découpage) qui enregistrent les soldes négatifs sont : le Centre (-39 697 ans soit près de -8 000 mouvements par an) et Centre-Ouest (-11 821 soit environ -2 500 mouvements par an). L'essentiel du déficit du Centre provient de ses échanges avec les Périphérie-Sud-Ouest et Périphérie-Est qui sont les plus déficitaires.

Les autres zones enregistrent des soldes positifs variant de quelques 11 500 mouvements inter-urbains annuels à la Périphérie Est à quelques 1 700 mouvements par an à la Périphérie Nord.

Tableau 9 : Soldes migratoires inter-urbains sur 5 ans, ville de Ouagadougou

	Centre	Centre Est	Centre Ouest	Périph. Est	Périph. Ouest	Périphérie N-Ouest	Périph. Nord	Périphérie Sud, S-O	Ailleurs BF	Étranger	Total
Centre	0	8534	1534	14461	2786	4608	4580	15461	-1900	-10367	39697
Centre-Est	-8534	0	438	4527	-546	-1412	1890	896	-3214	-6676	-12631
Centre-Ouest	-1534	-438	0	5037	4930	8186	-936	7806	-3194	-8036	11821
Périphérie Est	-14461	-4527	-5037	0	-602	-732	-3819	-11395	-13309	-3262	-57144
Périphérie Ouest	-2786	546	-4930	602	0	1413	-302	-2349	-917	-5708	-14431
Périphérie N-Ouest	-4608	1412	-8186	732	-1413	0	497	1470	-1228	-5387	-16711
Périphérie Nord	-4580	-1890	936	3819	302	-497	0	1139	-3401	-4043	-8215
Périphérie Sud, S-O	-15461	-896	-7806	11395	2349	-1470	-1139	0	-9365	-9332	-31725
Ailleurs BF	1900	3214	3194	13309	917	1228	3401	9365	0	0	36528
Étranger	10367	6676	8036	3262	5708	5387	4043	9332	0	0	
Total	-39697	12631	-11821	57144	14431	16711	8215	31725	-36528		52811

Les taux de mobilité intra-urbaine

Les taux d'entrée et de sortie pour la ville de Ouagadougou figurent aux tableaux 10 et 11 pour chaque zone (notre découpage). Les taux des entrées sont calculés en rapportant les différentes entrées de chaque quartier à la population moyenne du quartier. Les taux de sortie sont, à l'inverse, calculés en rapportant les différentes sorties de chaque quartier à la population de ce quartier. Les résultats montrent que les plus forts taux d'entrée se situent dans les Périphéries-Est (40%), Périphérie-Ouest (31%) et Périphérie-Nord-Ouest (30%). Les zones du Centre reçoivent entre moins de 15% de leurs effectifs (respectivement 4,9% pour le Centre et 14,6% pour le Centre-Est. En considérant par ailleurs, les entrées provenant de chaque quartier par rapport à la population du quartier de destination

Tableau 10 : Taux d'entrées selon le quartier en %, (Ville de Ouagadougou)

Taux d'entrée	Centre	Centre-Est	Centre-Ouest	Périph. Est	Périph. Ouest	Périph. N-Ouest	Périph. Nord	Périph. S-S-O	Ailleurs BF	Etranger	Taux d'immig.
Centre	-	3,9	2,7	9,5	5,5	6,1	3,4	7,3	0,3	0,3	
Centre-Est	0,1	-	0,6	5,6	0,0	0,0	1,3	1,2	0,1	0,2	
Centre-Ouest	1,2	0,9	-	4,0	8,3	9,0	0,5	4,0	0,1	0,7	
Périphérie Est	0,5	2,8	0,7	-	2,3	0,5	0,7	0,5	0,1	0,6	
Périphérie Ouest	0,2	0,2	0,4	1,3		2,5	0,3	0,3	0,0	0,1	
Periph.N-Ouest	0,2	0,6	0,2	0,6	1,2		1,1	1,3	0,1	0,0	
Périphérie Nord	0,3	0,3	0,5	2,6	1,1	1,7	-	0,6	0,1	0,1	
Periph.Sud-S-O	0,6	1,1	0,9	6,5	3,8	2,3	0,3		0,2	0,7	
Ailleurs au BF	0,4	1,6	0,9	6,9	1,4	1,9	2,0	3,6		0,0	0,2
Etranger	1,4	3,2	2,6	2,9	7,3	5,6	2,2	4,2	0,0	-	0,4
Total	4,9	14,6	9,5	39,8	31,1	29,5	11,8	23,1	1,1		0,6

Tableau 11 : Taux de sortie selon le quartier en % (Ville de Ouagadougou)

	Centre	Centre-Est	Centre-Ouest	Périph. Est	Périph. Ouest	Périph. N-Ouest	Périph. Nord	Périph. Sud, S-O	Ailleurs au BF	Etranger	Total
Centre	-	1.1	1.4	2.3	0.5	0.7	0.9	2.5	0.2	0.1	9.8
Centre-Est	0.3	-	1.0	4.7	0.0	0.0	1.1	1.5	0.2	0.4	9.2
Centre-Ouest	2.4	0.5	-	1.9	1.6	2.1	0.2	2.7	0.2	0.7	12.3
Périph. Est	2.1	3.3	1.4	-	1.0	0.2	0.7	0.7	0.2	1.2	10.9
Périph. Ouest	2.1	0.7	2.2	3.1	-	3.0	0.8	0.9	0.3	0.3	13.3
Périph. N-Ouest	1.4	1.4	0.7	1.2	1.0	-	2.2	3.8	0.7	0.1	12.5
Périph. Nord	1.2	0.3	1.0	2.6	0.5	0.8	-	0.9	0.3	0.2	7.7
Périph. Sud S-O	1.8	0.9	1.3	4.6	1.1	0.8	0.2	-	0.3	0.9	11.8
Taux d'émigration									1.5	2.2	3,7

Statut résidentiel et type de zone

Au tableau 12, nous avons représenté le statut de résidence selon le type de quartier résidentiel. On a souvent constaté dans certaines villes ouest africaines, une relation entre l'intensification des mouvements migratoires vers la capitale et une forme de spéculation foncière. Pour solutionner les problèmes de logement auquel font face les populations citadines de la périphérie, les autorités ont parfois adopté la stratégie d'attribution de parcelles de logement. Ces attributions sont souvent gratuites ou très peu coûteuses. Le plus souvent, les bénéficiaires ne disposent pas de moyens permettant de les mettre en valeur dans les délais impartis. Les titres changent souvent de main à plusieurs reprises donnant lieu à des spéculations de tous ordres.

Tableau 12 : Statut d'occupation selon la zone de résidence (Ouagadougou)

Statut d'occupation	Centre	Centre -Est	Centre-Ouest	Periph Est	Periph Ouest	Periph N Ouest	Periph Nord	Periph Sud	Total
Propriétaire	41.53	45.90	44.83	72.22	80.46	56.25	70.16	71.49	62.92
co-propiétaire	4.24	0.82	9.48	1.04	0.00	1.25	4.84	4.02	3.13
Locataire simple	34.75	32.79	34.48	19.44	10.34	23.75	12.90	19.28	22.72
co-locataire	0.85	4.10	1.72	0.00	0.00	1.25	0.00	0.00	0.76
loge gratuit.	18.64	16.39	9.48	7.29	9.20	17.50	12.10	5.22	10.47
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	118	122	116	288	87	80	124	249	1184

A Ouagadougou, la part des propriétaires est la plus élevée dans toutes les zones. Néanmoins on observe les plus fortes proportions dans les périphéries. Alors que dans les centres la part des propriétaires varie de 40 à 46% dans la périphérie cette part va de 56 à 80%. La proportion de ménages locataires est plus élevée au centre qu'à la périphérie.

Statut de résidence et statut migratoire

Au tableau 13 figure la répartition du statut de résidence selon le statut migratoire du chef de ménage. Dans l'optique où l'accès à la propriété est régi par le droit coutumier ou une combinaison avec le droit moderne, les migrants peuvent être désavantagés par rapport aux citoyens natifs. Les migrants sont aussi ceux qui sont susceptibles d'être dans des conditions d'habitat plus difficiles en ville, surtout s'ils y arrivent dans des conditions de dénuement. Auquel cas, la périphérie est souvent leur lieu d'installation. Ils peuvent ainsi, être bénéficiaires d'attribution de parcelles d'habitation.

A Ouagadougou, les résultats montrent en effet, que la part des ménages propriétaires est plus importante chez les non natifs que chez les immigrants (70% contre 61%). Par contre les immigrants, comparés aux natifs migrants ont de plus fortes proportions de ménages propriétaires. Les immigrants disposent également des plus fortes proportions de locataires tandis qu'ils ont les plus faibles proportions de ménages logés gratuitement. (9% contre 18 et 14% respectivement pour les natifs migrants et les natifs non migrants).

Tableau 13 : Statut de résidence selon le statut migratoire du Chef de ménage, Ouagadougou

Statut d'occupation	NatifNonm	NatifMigt	Immigrant	Total
Propriétaire	70.04	58.44	61.48	62.92
co-propiétaire	6.17	6.49	2.05	3.13
Locataire simple	10.13	16.88	26.48	22.72
co-locataire	0.00	0.00	1.02	0.76
loge gratuitement	13.66	18.18	8.98	10.47
Total	100.00	100.00	100.00	100.00
Effectif	227	77	880	1184

A Bobo-Dioulasso (données non publiées ici), la même relation est observée. Les natifs non migrants disposent des plus fortes proportions de ménages propriétaires (45%), devant les immigrants (40%) et les natifs migrants (31%). La différence par rapport à Ouagadougou réside dans le fait que la part des ménages locataires est plus élevée. En outre, cette part des ménages locataires chez les natifs migrants est relativement proche de celle des immigrants (43% et 48%). On notera également pour Bobo-Dioulasso, que les ménages logés gratuitement dépassent les ménages de locataires chez les natifs non migrants (30% contre 19%).

Conclusion

Cette étude fait ressortir que les migrants à leur arrivée en ville s'installent principalement dans les zones périphériques. Plus la ville est urbanisée plus ce phénomène est marqué. A Ouagadougou, plus de 70% des immigrants se sont installés dans les secteurs périphériques. A Bobo, seconde ville du pays cette proportion est de 67% et à Banfora on tombe à 60%.

Quant à l'évolution des statuts de résidence, elle dessine un schéma caractérisé par l'accès par les immigrants à la propriété en fonction de leur durée de séjour en ville.

Comparé aux natifs, le schéma qui se dégage pour Ouagadougou est que les natifs non-migrants en particulier, accèdent plus difficilement à la propriété que les migrants.

L'accès au logement en ville étant un des critères principaux de l'insertion urbaine, ces résultats confortent l'hypothèse d'un processus d'insertion dynamique que les immigrants réussissent autant sinon plus facilement que les natifs de la ville.

L'accès à la propriété semble être la stratégie des ménages urbains. Les politiques en matière d'habitat caractérisées par l'attribution de parcelles souvent gratuites ou très peu coûteuses ont renforcés ces stratégies. Aussi la plupart des ménages sont propriétaire de leur logement et cela quelque soit le quartier.

Néanmoins on observe les plus fortes proportions dans les zones périphériques. Alors que dans les centres la part des propriétaires varie de 40 à 46% dans la périphérie cette part va de 56 à 80%. Par contre la proportion de ménages locataires est plus élevée au centre qu'à la périphérie.

Bibliographie

- Aghassian, M., (1976), *Les migrations africaines: réseaux et processus migratoires*, Maspero, Paris, 61 p.
- Antoine, P. et al. (1990), "Etude de l'insertion urbaine des migrants à Dakar. Approche biographique et réseaux sociaux. Présentation de la méthodologie de l'enquête menée à Dakar", in *Rôle des migrations dans le développement de l'Afrique: problèmes et politiques pour les années 90*, UEPA, tome III, pp 813-831.
- Bocquier, P., (1992), *L'insertion et la mobilité professionnelle à Dakar*, Thèse de doctorat de démographie, Université Paris V, 371 p.
- Bocquier, P., Traoré, S. (2000) Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest. La croissance urbaine en panne, l'Harmattan, Paris, 148p.
- CERPOD-CILSS , (1997) Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Burkina Faso (EMUBF). Rapport national descriptif, Cerpod, Bamalo 140 p.
- Cordell, D. et al.,(1996) , *Houe and Wage. A social History of Circular Migration System in West Africa*, Westview Press, Colorado, United Kingdom, 384 p.
- Dabiré, B., J.Poirier, V. Piché, G. Le Jeune, H. R. Wane (2002), Enquête nationale sur la dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso. Rapport sur les objectifs, la méthodologie et le déroulement de la collecte, collection étude et travaux de l'UERD.
- Daboré, B. 2003, « Permanence et changement des flux migratoires internes et internationales au Burkina : Quelles évolutions depuis 1960 ? » communication à la conférence de l'UEPA tenue à Tunis du 8-12 décembre 2003.
- Dabiré Bonayi, « Les Déterminants familiaux de l'émigration rurale au Burkina Faso », 2007, *Etude de la Population Africaine – African Population Studies*, vol 22 n°1, pp 117-143
- Guilmoto, C.Z., Sandron, F. (2000) "La dynamique interne des réseaux migratoires dans les pays en développement" in *Population* , vol.1 2000, pp. 105-132.
- Henry S., B.schoumaker, C. Beauchemin, B. Dabiré, (2003) « The impact of Environmental Condition on Migration in Burkina Faso », communication à la Population Association of America (PAA), 1-3 mai 2003 Minneapolis.
- Ouédraogo D, V.Piché (sous la direction de) (1995), l'insertion urbaine à Bamako, Edition Cartahla, Paris, 207p.
- Poirier, J. V. Piché, G. Le Jeune, B. Dabiré et H. Wane 2001 « Etude des stratégies de reproduction des populations sahéennes à partir de l'enquête « Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso » » in Cahier Québécois de démographie, vol 30 n°2, pp 289-309.
- Kabbanji L., Piché V., Dabiré B.' 2007, Mesure et tendances des migrations au Burkina Faso : Une comparaison des enquêtes de 1974-75 et 2000, in (Ouédarogo D et Piché V (éditeurs), *Au –Dela de la houé. Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso*, L'Harmattan, Presses Universitaires de Ouagadougou, pp.45-62
- Schoumaker B, Dabiré B, Gnoumou-Thiomiano B, 2006, « Collecter des biographies contextuelles pour étudier les déterminants des comportements démographiques. L'expérience d'une enquête au Burkina Faso, » 2006, *Population-F*, 61(1-2), 77-106
- Younoussi Zourkaléini, Piche Victor, 2007 « Migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : Le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso) »